

Extrait du dossier sur la réforme STMG (Cahiers EG n°112)

Analyse des projets de programmes de première et terminale

PAR LE C.A. DE L'APCEG

Réfléchir sur les contenus de programme passe par une réflexion sur leur possibilité d'application dans nos classes. Examinons donc leurs conditions de mise en œuvre.

La création de la 1^{ère} STMG crée les évolutions suivantes :

- les deux spécialités de 1^{ère} fusionnent pour une 1^{ère} STMG unique.

Les choix d'orientation des élèves entre les différentes spécialités seront retardés d'un an et donc améliorés. En STG, la poursuite d'étude était fortement dépendante d'un premier choix en 1^{ère}, sans réelle possibilité de réorientation. Ce regroupement de classes aurait pu libérer des postes et ainsi permettre d'améliorer

les conditions de travail de tous, lycéens et professeurs. C'est hélas, le contraire qui va se produire à cause des suppressions de postes prévues ;

- l'introduction de l'AP (accompagnement personnalisé) pourrait être un levier pour la réussite des élèves si des conditions convenables d'effectifs notamment sont réunies dans les établissements et si les professeurs reçoivent une formation pertinente ;

« c'est la première fois que l'administration se prive d'une réflexion liée à celle d'un collectif »

- les horaires à effectifs réduits qui étaient définis nationalement devront être négociés au sein des équipes pédagogiques, créant ainsi des sources de conflits entre

enseignants.

- En même temps, de nombreuses passerelles sont créées entre les programmes ce qui nécessiterait un travail en équipes interdisciplinaires. Par exemple des éléments des programmes de maths comportent des notions qui concernent fortement les disciplines technologiques : calculs d'indices,

taux d'évolution, mise en œuvre d'algorithmes, etc. ; les sciences de gestion reposent sur des ac-

quis en management lui-même lié à l'économie et au droit. Or comment travailler ensemble quand on est mis en concurrence pour se partager le « gâteau » des heures dédoublées ?

Le mode d'élaboration des nouveaux programmes pose problème :

- contrairement à ce qui avait été promis par le Ministère, les groupes de programme ont été constitués sans aucune participation de l'APCEG, seule association professionnelle

des professeurs concernés. C'est la première fois que l'administration se prive d'une réflexion liée à celle d'un collectif ;

- ils ont été élaborés très rapidement, certainement en quelques semaines ;

- la période de consultation est exceptionnellement courte : moins de quatre se-

maines.

Alors que les nouveaux programmes introduisent la notion de « travail collaboratif », « d'intelligence collective », qu'ils expliquent que « La maîtrise des conditions d'élaboration et d'utilisation de l'information collective est un enjeu pour les organisations », la stratégie de la réforme STMG contredit tous les principes de base du management.

Les professeurs sont ainsi soumis à des injonctions contradictoires : s'exprimer sur des programmes (12 au total) sans avoir le temps de réaliser un travail approfondi. Les périodes d'élaboration de nouveaux programmes sont d'habitude fertiles pour les professeurs : l'occasion de se questionner sur de nouvelles façons d'aborder les concepts, de construire des progressions peut créer un réel débat dans la profession. C'est une opportu-

« des élèves de seconde qui cherchent une rupture avec l'enseignement général »

nité pour mieux construire son identité professionnelle, créer des liens avec des collègues. Prendre le temps de la polémique permet à tous les acteurs de s'appropriier la réforme. C'est la condition de son succès auprès des élèves, des parents, des conseillers d'orientation psychologues et des collègues de troisième, de 2nde et de STS.

C'est donc dans des conditions matérielles et morales dégradées que les nouveaux programmes risquent de se mettre en place à la rentrée 2012. Quelle est l'ampleur des changements ?

Tous les programmes ont été formulés autour de questions problèmes Par exemple en mercatique, « la politique de l'offre » devient « L'entreprise vend elle un produit ou une image ? » ; « la communication dans les organisations » enseignée en CGRH (STG) devient « communiquer à l'interne suffit-il à mobiliser ? » en RHC (STMG). Cette évolution est positive parce qu'elle situe le savoir comme réponse à des questions et pas comme un catalogue de notions dénuées de sens et déconnectées de la réalité. Certaines grandes questions de gestion sont posées. Par exemple en GSI :

« En quoi les systèmes d'informations transforment-ils les échanges entre les acteurs des organisations ? ». Les questions choisies montrent bien qu'il y a débat et que la réponse n'est ni simple ni évidente. De plus, l'environnement économique et juridique changeant des organisations est mieux pris en compte et on fait appel au sens critique des élèves en intégrant des facteurs tels que le temps ou le risque.

LES PROGRAMMES TECHNOLOGIQUES

Ils sont très souvent établis en interaction avec les enseignements des autres disciplines.

En première.

en sciences de gestion :

• Le caractère scientifique de la formation est annoncé dans son libellé : sciences de gestion. Il semble inté-

ressant mais ambitieux et même élitiste pour des élèves de première. Du coup, sera-t-il attractif ? Ne va-t-il pas rebuter des élèves de seconde qui cherchent une rupture avec l'enseignement général ?

« certains chapitres méritent une approche plus critique »

• Le programme est lourd, difficilement assimilable en 6 heures/semaine. De plus, les activités de recherche, de débat, d'applications informatiques... sont gourmandes en temps.

• L'entrée dans le concret de l'organisation est peut-être un peu brutale notamment pour l'élève qui n'a pas suivi l'enseignement exploratoire PFEG (non exigé pour s'orienter en STMG).

• On perd un peu de vue les grands thèmes tellement les notions à acquérir sont nombreuses.

• Ce programme porte principalement un regard interne sur l'organisation ; il prend toute sa cohérence en l'associant au programme de management qui porte un regard externe sur les relations entre l'organisation et son

environnement. Il présente un tronc commun transversal nécessaire à la formation de tous les élèves, quelle que soit leur spécialité future.

• La notion de performance qui sous-tend l'ensemble du programme, cache toutes autres formes d'économies et d'organisations possibles (peut-on parler de la même manière de performance dans une entreprise privée et dans un CAT, une association, une ONG, une mutuelle ? Que fait-on de l'économie solidaire ?)

• Certains chapitres méritent une approche plus critique. Par exemple « si le personnel constitue une charge au sens comptable du terme, l'individu par son activité de travail, produit de la valeur et constitue ainsi une véritable ressource pour l'organisation. » doit être mis en perspective en montrant que l'Homme n'est pas une richesse comme une autre. Le développement des entreprises n'a de sens que s'il est au service de la vie humaine !

• La démarche OAC Observation Analyse Conceptualisation est qualifiée de « technologique ». D'autres démarches sont pertinentes pour aborder ces concepts comme « approche théorique, observation et mise en pratique des théories, retour critique sur la théorie »

• La nécessité du recours à l'outil informatique est clairement citée. Ceci ne sera possible que si des séances à effectifs réduits ont été obtenues localement. Un horaire national aurait évité les disparités issues de cette nouvelle organisation. On est loin d'une réelle égalité des chances pour les élèves.

Le lien entre le programme de première « Sciences de Gestion » et celui des spécialités de terminales

Il soulève un certain nombre de questions. D'abord pour faire un choix éclairé d'une spécialité il est nécessaire que les élèves aient déjà une vision claire des contenus qui y sont enseignés. Il faut donc renforcer la cohérence entre les deux années. Par exemple :

- Pourquoi le programme de première met-il l'accent sur un contexte « marqué par l'incertitude, l'existence de divergences d'intérêts, d'opportunité et de contraintes... » alors que cette approche n'est plus aussi systématiquement évoquée en terminale ? N'au-

rait-il pas été plus cohérent de garder la même démarche sur l'ensemble du cycle 1ère – terminale ?

- De même, la notion de contingence occupe une place centrale en première mais il n'y est plus fait référence en terminale

- Utiliser des cas d'entreprise est un bon moyen pour donner du sens mais concevoir des situations est très consommateur de temps. Est-il prévu de mettre à la disposition des enseignants des cas d'entreprise à la fois réalistes, accessibles et porteurs de sens pour les élèves de première mais aussi pour ceux de terminale.

En terminale :

Qualitativement et quantitativement, les contenus restent proches de ceux de STG. Ainsi la question « Comment traduire l'activité ? » reprend la partie double, le processus d'achat / vente, le processus d'investissement, etc.... qui figurent dans le programme de CFE. Il en est de même pour les questions « Comment synthétiser fidèlement l'image de l'entreprise ? » qui traite des principes comptables et des opérations d'inventaire ou encore « Analyser la situation financière et accompagner la prise de décision ». En définitive, les élèves de terminale auront à assimiler un programme quasi-équivalent à celui traité en CFE alors qu'ils n'auront quasiment aucun pré-requis. En effet, actuellement les lycéens qui arrivent en terminale

sont allégés en particulier en gestion et finance et en gestion des systèmes d'information. Les bacheliers STMG auront moins d'atouts pour réussir en STS et dans l'enseignement supérieur.

LES PROGRAMMES DE MANAGEMENT, D'ÉCONOMIE ET DE DROIT

Les nouveaux programmes de STMG mettent l'accent sur le management par :

1. l'introduction de ce terme dans leur sigle,
2. l'allocation d'un horaire supplémentaire,
3. les connexions évidentes avec tous les autres programmes. Cet enseignement doit être lié à celui des sciences de gestion afin d'enrichir les contenus, de susciter des questionnements, et de replacer les outils et les indicateurs utilisés dans un contexte. Malgré tout, l'économie et le droit restent un cadre culturel essentiel.

Trois corrections sont indispensables :

1. Introduire des références aux théories et aux grands auteurs

Ces programmes rappellent la nécessité de « former l'esprit critique de l'élève », de « l'amener à s'interroger sur les enjeux économiques majeurs » de « développer son sens critique vis-à-vis des pratiques et des méthodes de management », etc. De plus,

tion du citoyen et à la compréhension des concepts. Comment peut-on travailler sur la politique économique d'un État sans citer Keynes et Adam Smith ? Sur la répartition sans mentionner Ricardo, Marx et Hayek ? On se prive là d'un levier de compréhension des contenus enseignés.

2. Définir l'économie sociale et solidaire (ESS)

Dans les trois disciplines, les associations, les mutuelles, les ONG, les sociétés coopératives, etc. sont citées. Pourquoi ne pas définir l'ESS qui donne du sens à ces différents statuts ?

3. Montrer que la « souffrance au travail » est créée par le mode de management dominant

Enfin on peut se féliciter de l'introduction du problème de « la souffrance au travail » même si la formulation paraît encore bien timide : « Cependant, certaines pratiques de management sont génératrices de souffrance au travail dont les manifestations prennent des formes différentes. » C'est le mode de management dominant qui met l'individu en tension permanente, en concurrence avec ses collègues, qui le considère comme un objet. Par ailleurs la notion de performance sous-tend l'ensemble du programme de STG. Il faut montrer le lien entre l'exigence de performance et la souffrance au travail. **C.A. de l'APCEG**

« c'est le mode de management dominant qui met l'individu en tension permanente »

savent déjà comment traduire l'activité d'une entreprise. Comment des élèves presque débutants pourront-ils acquérir les mêmes compétences en une année ? Il va leur manquer du temps pour intégrer toutes les notions de manière correcte.

En conséquence, ces programmes doivent absolument être allégés dans le nombre de notions abordées. Il faut les recentrer sur l'essentiel pour ne pas réduire leur ambition. D'autant que l'horaire étant amputé de deux heures, les dédoublements n'étant pas systématiques, il paraît impossible de traiter des programmes de volume comparable à STG.

Au final, les savoirs technologiques

« L'élève doit maîtriser les connaissances, les concepts et des méthodes propres au corpus constituant la discipline. ». Il est donc incohérent qu'il n'y ait aucune référence aux différentes théories. Les différentes notions sont présentées comme une représentation du réel univoque et consensuelle. Lors d'une enquête de l'APCEG, 50% des professeurs d'économie et gestion interrogés demandaient l'introduction de références théoriques dans les programmes. Il ne s'agit pas de transformer nos enseignements en histoires de la pensée. Mais montrer que les cadres d'interprétation de la réalité peuvent diverger ou même se contredire paraît essentiel à la forma-

En définitive, nous demandons

- Des programmes moins lourds, recentrés sur les notions essentielles
- Plus de cohérence entre les programmes technologiques de première et de terminale
- Une approche plus critique
- L'introduction de références théoriques claires
- La définition de l'économie sociale et solidaire
- La mise en évidence du rôle du management dans la souffrance au travail.
- Des horaires dédoublés au niveau national pour limiter les disparités locales
- Une formation préalable des enseignants dans les domaines qui ne relèvent pas de leur compétence initiale